



CfpcBE20220929PV10

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N°10
REUNION DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022
EN PRESENTIEL AU CNOSF ET PAR VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier général - en visioconférence), André LECLERCQ (président - en visioconférence), Thierry MESSINA (secrétaire général), Laurence MUNOZ (vice-présidente - en visioconférence), Claude PIARD (chargé de mission publications - en visioconférence), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué - en visioconférence), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).

Assiste : Gilles CONTER (conseiller du président).

Excusés : Ivan COSTE-MANIERE (vice-président), Gilles LECOCQ (vice-président).

I. Ouverture de la séance à 10h00 par le président

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et particulièrement à Jean Vintzel qui vient de fêter ses 80 ans !

2. Actualités

2.1. Situation politique au CNOSF

André Leclercq expose la situation politique du CNOSF faisant suite à la révocation de son secrétaire général.

2.2. Inauguration de la cité des sports Academos du département de la Moselle à Verny le 16 septembre 2022 à 17h00

Bernard Ponceblanc, Agnès Raffin et Gilles Conter étaient présents à cette inauguration. Une statue Pierre de Coubertin a été érigée devant la Cité des Sports. Nos réseaux sociaux ont fait la part belle à cet événement.

2.3. Lancement du Cercle 76 le 17 septembre 2022

Compte rendu de Claude Piard qui représentait le CFPC. Accueil très cordial de Jacques de Navacelle dans les salons du château de Mirville avec la projection d'un clip du CIO. De 30 à 40 personnalités du monde local étaient présentes : le maire de Mirville et son adjointe au sport, la vice-présidente du conseil départemental, les présidents des CDOS de la région, etc... Après un discours de Claude Piard sur l'histoire du CFPC et de son devenir, Jean-Pierre Lefèvre est intervenu sur l'œuvre de Pierre de Coubertin, particulièrement autour de la « classe ouvrière ».

Maison du Sport Français

3. Activités

3.1. Recrutement d'un stagiaire

Mise en place d'un contrat d'apprentissage pour M. Antoine Michel. Disponible à compter de début novembre. Coût de l'opération sur 1 année = 12.000 € (70% du smic – 2.000 € sur le budget 2022) et aide de l'Etat à l'apprentissage 8.000 € par an, soit un cout réel de 4.000 € par année.

Par ailleurs, le COSMOS est susceptible de nous aider dans un rôle de conseil juridique pour la mise en place de cette embauche.

En parallèle, un contact est en cours avec un autre stagiaire de l'Edhec de Lille pour un stage qui commencerait éventuellement en Janvier 2023.

3.2. Nos relations avec l'ANS

Préparation de la réunion du 29/09 après-midi en visioconférence avec Mme Pauline Augé, conseillère du directeur M. Sanaur. La subvention sollicitée auprès de l'ANS sera de 42.000 € pour une prévision budgétaire totale de 77.000 €.

3.3. Etat de nos finances

Un état budgétaire prévisionnel jusqu'en décembre 2023 est en cours de réalisation en liaison avec le point 3.2.

3.4. Les « Amis du CFPC »

Réunion cet après-midi pour une approche plus pratique des orientations adoptées lors du dernier conseil d'administration, à savoir :

- Recensement des parcours associatifs et professionnels des membres du C.A. (et anciens membres) ;
- Interviews des membres du C.A. actuels et des anciens membres ;
- Proposition de médailles (décorations et suivi des dossiers ;
- Recherches sur les contributions relatives à Pierre de Coubertin (thèses, mémoires, articles) ;
- Concours CFPC avec session à Olympie en 2024.

4. Avancées sur nos futurs statuts

Un large débat s'instaure autour d'une analyse de Laszlo Horvath, notamment autour des droits de vote consécutifs à un passage éventuel de nos statuts en positionnement « demande d'agrément » pouvant nous ouvrir notamment des portes plus grandes en matière de subventionnement.

A la conclusion de ces échanges, le Bureau exécutif estime qu'il est à ce jour difficile d'envisager un changement profond de nos statuts (passage en union d'associations obligatoire pour une demande d'agrément auprès du Ministère des Sports).

Dans l'immédiat, une première étape va consister à consolider notre organisation et nos statuts actuels en y incorporant l'existence de nos cercles territoriaux et les nouvelles dispositions de la récente loi sur le sport (parité, cumul des mandats). En ce sens, Thierry Messina est chargé de reprendre contact avec Laszlo Horvath.

Il n'en demeure pas moins que le conseil d'administration devra à terme se positionner sur les relations verticales et transversales des relations CROS/CDOS/CTOS avec nos cercles territoriaux (questionnement de Jean Vintzel).

5. Points divers

La deuxième édition des prochains trophées Alice Milliat ayant pour but de mettre en avant les acteurs et les actrices du sport féminin en France se tiendra le 12 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h30.

Le président,
président de séance

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina